

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

MONFINANCIER EPARGNE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de réaliser une performance annualisée supérieure à celle de l'EONIA capitalisé quotidiennement indépendamment de l'évolution des marchés financiers, au moyen d'une gestion discrétionnaire et dynamique sur l'ensemble des classes d'actifs reposant notamment sur la mise en œuvre de stratégies d'investissement de type « Global Macro ». L'EONIA n'est pas un indicateur de référence, cet indice est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori.

Stratégie d'investissement

Sur la base d'une analyse macro-économique l'équipe de gestion détermine les critères d'allocation du fonds (zone géographique, classe d'actifs). La stratégie du Fonds est de gérer en permanence l'allocation du portefeuille sur les différentes classes d'actifs : marchés d'actions, marchés de taux, matières premières via des contrats à terme sur des indices de contrats à terme de matières premières et devises. Les instruments utilisés seront les OPC, les actions, les trackers, les contrats à terme (futures) et options sur marchés organisés en fonction de la valorisation et des perspectives des différentes classes d'actifs.

- L'OPCVM respecte via des OPCVM/FIA ou des contrats financiers les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De -100% à 100% sur les marchés d'actions internationales de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques,

Jusqu'à 100% en instruments de taux (titres de créance et instrument du marché monétaire) souverains du secteur public et privé « Investment grade » jugée comme tels par la société de gestion ou les agences de notation.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

- Le fonds pourra détenir au-delà de 20% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger dont jusqu'à 30% de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, autres que ceux relevant du 1° de l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier, remplissant les conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13.

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte macroéconomique :

Alors que les investisseurs avaient focalisé leur attention sur les mauvaises nouvelles (réelles ou simples craintes), occultant les points positifs fin 2018, le début de l'année 2019 a été marqué par une inversion totale de tendance. Les actifs (obligations, actions, matières premières...) rebondissent fortement, jusqu'au début du mois de mai.

Ensuite, entre début mai et mi-octobre, les marchés financiers stagnent, connaissant des périodes de doute (baisse de 7 à 8 % des indices actions) suivies d'un rapide retour à un certain optimisme.

Ces corrections sont dues à la publication de statistiques économiques décevantes (en Chine et dans le secteur manufacturier en Europe et aux Etats-Unis) ainsi qu'à l'escalade protectionniste entre Etats-Unis et Chine. A l'inverse, les rebonds sont favorisés par le discours très accommodant des présidents des banques centrales européennes et américaines, inquiets face au ralentissement économique et à la morosité des perspectives d'inflation.

Ces éléments favorisent les obligations les mieux notées dont les rendements, s'enfonçant nettement sous zéro, battent des records historiques. Le taux à 10 ans français atteint un plus bas à -0,44 % et le taux allemand de même maturité s'affiche à -0,72 % !

A partir de la mi-octobre les actifs les plus risqués reprennent le chemin d'une hausse durable. L'indice CAC 40 casse la barrière symbolique (mais sans signification compte tenu de l'absence des dividendes dans le calcul) des 6000 points pour la première fois depuis l'été 2007. Les indices américains (S&P 500, Dow Jones 30) et européens (EuroStoxx 50 NR, Stoxx Europe 600 NR), calculés dividendes réinvestis, atteignent des plus hauts historiques.

Les données économiques se stabilisent, les tensions commerciales entre D. Trump et son homologue chinois se réduisent et les banques centrales déversent à nouveau des dizaines de milliards de dollars et d'euros sur les marchés financiers.

Un accord commercial de « phase 1 » est ainsi signé entre la Chine et les Etats-Unis en janvier 2020.

La Fed abaisse, fin octobre, son taux directeur pour la 3^{ème} fois de l'année. Elle reprend également son programme de rachat d'actifs (60 Mds de dollars par mois) pour, officiellement, mettre fin aux tensions sur les liquidités bancaires. De son côté la BCE a commencé, début

novembre, un nouveau programme de rachat d'actifs obligataires à hauteur de 20 milliards d'euros par mois.

Cet optimisme est mis à mal au cours du 1er trimestre 2020. Après avoir fait preuve de complaisance face à l'épidémie de coronavirus début 2020 les investisseurs sont rattrapés par la réalité et paniquent. Alors que les nouvelles en provenance d'Asie sont plus rassurantes (Chine, Corée du sud et Japon parviennent à contrôler l'épidémie), l'épidémie de coronavirus s'est transformée en une pandémie mondiale, touchant fortement Europe et Etats-Unis.

Dans ce contexte et dans l'attente d'un traitement (quelques mois) ou d'un vaccin (plusieurs trimestres) la seule solution pour limiter la propagation du virus est le confinement. La contrepartie est une chute de l'économie mondiale dans des proportions inconnues jusque-là. Les premières estimations font état d'une chute de l'activité en France de 35 % et les Etats Unis pourraient voir leur PIB s'effondrer de plus de 30 % au T2 2020... Il s'agit de la première fois qu'une récession mondiale est provoquée « en toute connaissance de cause » par des décisions politiques.

Tirant les leçons de la crise de 2008, les autorités budgétaires et monétaires ont réagi extrêmement rapidement en annonçant des plans de soutien à l'économie (entre 5 % et 10 % du PIB) et des rachats d'actifs quasiment illimités.

Les actifs financiers chutent. L'indice CAC 40 connaît ainsi une baisse de 40 % sur la période. Les indices actions européens chutent dans les mêmes proportions. Outre-Atlantique l'indice S&P 500 perd 30 %.

Du côté des obligations, les mouvements sont également brutaux. L'indice Iboxx Euro corporate senior (obligations d'entreprises seniors, soit les plus sûres) baisse de 8 %. Les obligations subordonnées (remboursées après les titres seniors) perdent 14 %. Les obligations des sociétés les plus risquées (dites « high yield ») chutent de plus de 20 % (indice BofA Euro High Yield).

Au global, sur l'exercice (avril 2019-mars 2020), l'indice CAC 40 est en baisse de 17,84 % (-15,87 % dividendes réinvestis, CAC NR). L'EuroStoxx 50 et le Stoxx Europe 600 (dividendes réinvestis) perdent respectivement 14,67 % et 13,11 %.

La performance des valeurs est fortement hétéroclite au sein même des grands indices boursiers.

Dans l'indice CAC 40 les titres STMicroelectronics (+44,76 %), Air Liquide (+12,56 %) et Schneider Electric (+11,08 %) affichent les meilleures performances. Les plus mauvaises

performances sont pour Renault (-69,94 %), Unibail Rodamco (-64,72 %), Arcelor Mittal (-52,04 %). Les secteurs automobile et aéronautique souffrent fortement (Safran -35%, Airbus -50%, Peugeot -44 %).

Du côté obligataire, les titres souverains ont joué leur rôle de valeur refuge, tandis les obligations d'entreprises s'affichent en baisse.

Ainsi le taux à 10 ans français est passé de 0,32 % à -0,04 % et le taux à 10 ans allemand de -0,07 % à -0,49 %, ce qui correspond à une hausse de la valeur des obligations sous-jacentes.

L'indice Iboxx Euro Corporates Senior (obligations d'entreprises de 1^{er} rang) est en baisse de 3,4 %. L'indice Iboxx Euro Corporates Subordinated (obligations remboursées après les titres Senior) perd 3,9 % sur l'exercice. Les obligations les plus spéculatives (indice BofA Euro High Yield) chute de 9,7 %.

Au niveau des principales devises les variations ont été faibles. L'euro/dollar est passé de 1,13 à 1,09.

Le prix du baril de pétrole s'est écroulé depuis le début de l'épidémie de coronavirus. Le Brent Crude Oil a chuté de 68 à 26 dollars sur la période, au plus bas depuis l'année 2003.

Performance du fonds et principaux mouvements:

Dans ce contexte volatile, nous avons cherché à limiter les risques, en ayant une exposition prudente sur les actifs risqués.

En début de période (avril 2019) nous avons une exposition actions de -15,5 % (vente de calls CAC 40). Courant mai et juin nous avons augmenté l'exposition actions, cette dernière atteignant un point haut à 15 %

L'exposition actions a légèrement diminué au cours des mois suivants, jusqu'à 10 % fin 2019/début 2020. Puis, en mars 2020, à la suite de la baisse des marchés actions nous avons nettement augmenté l'exposition actions, à travers la détention de titres vifs et la vente de calls sur l'indice CAC 40. A fin mars 2020 nous sommes exposés aux marchés actions à hauteur de 36 %.

Sur la période (1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020), MonFinancier Epargne perd 7,69 %, tandis que son indicateur de référence, l'EONIA capitalisé, est en baisse de 0,43 %.

Deux éléments principaux expliquent cette performance. Les fonds « d'arbitrage » que nous avons en portefeuille ont négativement contribué à la performance, s'affichant en baisse sur la période. Nous avons également été pénalisés par notre exposition, modérée, aux marchés actions.

Parmi les mouvements les plus importants nous pouvons citer des achats de Saint Gobain, Spie, Axa, Orange, Total... Du côté des ventes signalons les titres April et Altran (apportés aux OPA), DVB Technologies, Natixis, ArcelorMittal...

Du côté de l'exposition sur des fonds d'arbitrage / fonds décorrélés du marché, nous avons soldé la position en H2O Fidelio et allégé les positions en Eraam Risk Premia, LFIS Vision Premia, Exane Pleiade et DNCA Invest Miuri. Nous avons initié une nouvelle position en BDL Durandal.

En fin de période, à la suite de la baisse des marchés actions nous avons initié des positions sur les fonds actions GSD Europe et GSD Monde, gérés par GSD Gestion.

L'investissement sur des actifs d'arbitrage / décorrélés du marché et une exposition limitée aux marchés actions entraîne une baisse de la volatilité historique du fonds. Le SRRI (indicateur de risque basé sur la volatilité) de MonFinancier Epargne est ainsi passé de 3 à 2 au cours de l'exercice.

Perspectives :

Toutes les prévisions économiques, de valorisation des actifs et de résultats des sociétés ont été rendues caduques par l'épidémie de coronavirus.

A long terme, la valorisation des actions semble redevenue attrayante. Néanmoins une nouvelle phase de baisse pourrait se produire dans les mois qui viennent, en particulier si une seconde vague de contaminations survient.

Nous conservons une exposition conséquente sur des actifs d'arbitrage / de performance absolue.

L'exposition sur les actions continuera à être gérée de manière dynamique en fonction des anticipations des gérants, tout en conservant une volatilité limitée.

GSD GESTION

INFORMATIONS D'ORDRE REGLEMENTAIRE :

Informations sur les critères sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance :

La notion d'investissement socialement responsable (ISR) à travers la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et la qualité de gouvernance, bien qu'étant une composante prise en compte dans la décision d'investissement n'est pas déterminante dans le processus de sélection des valeurs au sein du portefeuille.

Une information plus complète que la Position de la Société de Gestion relative à la mise en œuvre de principes ESG est disponible sur la page « Informations réglementaires » du site internet www.gsdgestion.com.

Informations relatives à l'activité, à la performance, aux risques et aux incertitudes d'investissement :

La stratégie du FCP est de gérer en permanence l'allocation du portefeuille sur les différentes classes d'actifs: marchés d'actions, marchés de taux, matières premières via des contrats à terme sur des indices de contrats à terme de matières premières et devises.

Les instruments utilisés sont les actions, les fonds indiciels conformes aux normes européennes, les contrats à terme (futures) et options sur marchés organisés en fonction de la valorisation et des perspectives des différentes classes d'actifs.

Informations relatives aux mouvements du portefeuille :

Sur la période avril 2019 – mars 2020, une rotation des actifs équivalente à 0,53 fois l'actif net du portefeuille, après prise en compte des souscriptions/rachats, a été effectuée. En excluant le retraitement lié aux souscriptions/rachat, le taux de rotation du portefeuille est de 0,81.

Information sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier :

A fin mars 2020, le FCP MonFinancier Epargne est investi pour 15,52 % de son actif net dans le FCP GSD Patrimoine, fonds d'obligations européennes, pour 1,62 % dans le FCP GSD Monde, fonds actions monde et pour 1,3 % dans le FCP GSD Europe, fonds actions zone euro, gérés par GSD GESTION.

Information frais de gestion variables :

Une commission de surperformance peut être prélevée au FCP pour un montant de 15% TTC au-delà de l'EONIA (part IC et PC).

Au cours de l'exercice, aucune commission de surperformance n'a été prélevée.

Produits dérivés de gré à gré

Toutes les opérations sur produits dérivés ont été effectuées sur des marchés réglementés et leurs dépouillements ont eu lieu par l'intermédiaire de chambres de compensation.

Techniques de gestion efficace de portefeuille - Règlement SFTR

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 (« Règlement SFTR ») relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation, notamment prêts/emprunts de titres ou mises en pension, au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

Swing pricing

Non applicable.

Fiscalité française : Eligibilité à l'abattement relatif aux plus-values - Eligibilité au PEA et au PEA-PME

Le fonds ne distribue aucun revenu.

Au regard de la fiscalité française, le fonds n'est pas éligible :

- au bénéfice de l'abattement pour durée de détention applicable aux plus-values de cession,

- au PEA,
- au PEA-PME.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/03/2020

MONFINANCIER EPARGNE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

GSD GESTION dispose d'une procédure d'évaluation des intermédiaires de bourse et politique d'exécution des ordres.

Les critères d'évaluation ont été définis de la manière suivante :

- Qualité d'exécution : rapidité, compréhension des ordres ;
- Valeur ajoutée : recherche actions et taux, conseils valeurs,
- Relation de confiance : autonomie de l'exécution d'ordres (quantité, cours, ordres liés...) dans le respect des instructions et fréquence des réponses, solidité financière et notoriété,
- Qualité du back-office : rapidité de l'envoi des lignes et conformité des dépouillements,
- Tarification : maximum 0,25% si recherche et 0,12% sans recherche, barème équitable compte tenu des services rendus,
- Respect de la réglementation : horodatage, qualité des réponses, politique de best execution.

Chaque critère est assorti d'une appréciation qualitative affectée d'une note : Insuffisant (0), passable (1), moyen (3) et excellent (5).

La note globale sur tous les critères, éventuellement après pondérations des critères décidées par le Comité, doit être supérieure ou égale à 20 pour sélectionner ou maintenir dans la liste un intermédiaire. Une note 0 pour l'un des critères est éliminatoire.

L'évaluation est révisée chaque année.

Enfin, les intermédiaires doivent communiquer à la société de gestion leur politique de meilleure exécution (best execution).

La société de gestion n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

GSD GESTION, société de gestion du FCP, a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 ») et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique respecte les principes généraux suivants :

- Adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme,
- Primauté de l'intérêt des porteurs de parts du FCP,
- Limitation des risques,
- Prévention des conflits d'intérêt,
- Prise en compte de critères quantitatifs et qualitatifs, par exemple : conformité aux procédures internes et aux exigences réglementaires, traitement équitable des clients, degré de satisfaction des porteurs de parts...

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion et les fonctions de contrôle.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques. La rémunération variable du gérant peut être liée à la commission de surperformance du FCP après pondération par des éléments qualitatifs.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers...

La Société n'a pas mis en place un Comité des rémunérations.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2019, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 5 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2019) s'est élevé à 330 971 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion sur l'exercice : 267 059 euros, soit 80,7 % du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.

Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion sur l'exercice : 63 912 euros, soit 19,3 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Compte tenu de la taille de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice. Aucune rémunération n'a été versée par le FCP directement aux membres du personnel de la société de gestion.

Evènements intervenus au cours de la période

24/03/2020 Changement de SRRI : Au cours de l'exercice le SRRI (indicateur de risque) du FCP MonFinancier Epargne est passé de 3 à 2, reflétant la baisse de la volatilité historique du fonds sur 5 ans.

BILAN ACTIF

| | 31/03/2020 | 29/03/2019 |
|--|---------------------|---------------------|
| Immobilisations nettes | 0,00 | 0,00 |
| Dépôts et instruments financiers | 977 866,30 | 1 228 170,98 |
| Actions et valeurs assimilées | 158 328,00 | 163 090,78 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 158 328,00 | 163 090,78 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 11 998,00 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 11 998,00 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances négociables | 0,00 | 0,00 |
| Autres titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Parts d'organismes de placement collectif | 819 538,30 | 1 053 082,20 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 819 538,30 | 1 053 082,20 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne | 0,00 | 0,00 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres organismes non européens | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres prêtés | 0,00 | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 272,00 | 11 989,08 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 272,00 | 11 989,08 |
| Comptes financiers | 69 224,28 | 33 572,43 |
| Liquidités | 69 224,28 | 33 572,43 |
| Total de l'actif | 1 047 362,58 | 1 273 732,49 |

BILAN PASSIF

| | 31/03/2020 | 29/03/2019 |
|--|--------------|--------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital | 1 073 354,05 | 1 281 965,13 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | -31 280,79 | 9 004,34 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | -17 590,10 | -19 681,54 |
| Total des capitaux propres | 1 024 483,16 | 1 271 287,93 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i> | | |
| Instruments financiers | 13 507,20 | 0,00 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 13 507,20 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 13 507,20 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 9 372,22 | 2 444,56 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 9 372,22 | 2 444,56 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Concours bancaires courants | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| Total du passif | 1 047 362,58 | 1 273 732,49 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

| | 31/03/2020 | 29/03/2019 |
|--|-------------------|-------------|
| Opérations de couverture | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Options | | |
| Indices | | |
| PXAXJ0P00013 PXA/0420/PUT /4,400. INDICE CAC 40 | 177 760,00 | 0,00 |
| Total Indices | 177 760,00 | 0,00 |
| Total Options | 177 760,00 | 0,00 |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 177 760,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Autres opérations | 177 760,00 | 0,00 |

COMPTE DE RESULTAT

| | 31/03/2020 | 29/03/2019 |
|---|-------------------|-------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 5 686,68 | 6 495,28 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 657,05 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (I) | 5 686,68 | 7 152,33 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 300,98 | 188,91 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (II) | 300,98 | 188,91 |
| Résultat sur opérations financières (I - II) | 5 385,70 | 6 963,42 |
| Autres produits (III) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | 24 626,68 | 26 891,57 |
| Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV) | -19 240,98 | -19 928,15 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V) | 1 650,88 | 246,61 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI) | 0,00 | 0,00 |
| Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) | -17 590,10 | -19 681,54 |

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part PC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

| | | Frais de gestion fixes | Assiette |
|----|--------------|------------------------|-----------|
| PC | FR0011136100 | 2 % TTC maximum | Actif net |
| IC | FR0010843946 | 1,5 % TTC maximum | Actif net |

Frais de gestion indirects (sur OPC)

| | | Frais de gestion indirects |
|----|--------------|----------------------------------|
| PC | FR0011136100 | 1% T.T.C. maximum de l'actif net |
| IC | FR0010843946 | 1% T.T.C. maximum de l'actif net |

Commission de surperformance

Part FR0011136100 PC

15% TTC au-delà de l'EONIA

Assiette : actif net

Les premières commissions de surperformance sur la part PC seront prélevées au 31/03/13.

Frais variables : Calculés selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables seront prélevés à chaque valeur liquidative et perçus par la société de gestion à la fin de l'exercice comptable du fonds:

En cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variables sur l'encours, constatée comptablement lors de la dernière valorisation, est prélevée et acquise au gérant, au prorata du nombre de parts rachetées.

La moyenne de l'actif net du fonds hors frais de gestion variables (mais après frais de gestion fixes) est la moyenne quotidienne de l'actif net du fonds depuis le début de son exercice comptable.

Principe du « High water mark »

Aucune commission variable n'est provisionnée ni versée en fin d'année tant que la valorisation de la part du FCP n'a pas dépassé le niveau de valorisation sur lequel une commission variable de performance a déjà été versée.

Part FR0010843946 IC

15% TTC au-delà de l'EONIA

Assiette : actif net

Frais variables : Calculés selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables seront prélevés à chaque valeur liquidative et perçus par la société de gestion à la fin de l'exercice comptable du fonds:

En cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variables sur l'encours, constatée comptablement lors de la dernière valorisation, est prélevée et acquise au gérant, au prorata du nombre de parts rachetées.

La moyenne de l'actif net du fonds hors frais de gestion variables (mais après frais de gestion fixes) est la moyenne quotidienne de l'actif net du fonds depuis le début de son exercice comptable.

Principe du « High water mark »

Aucune commission variable n'est provisionnée ni versée en fin d'année tant que la valorisation de la part du FCP n'a pas dépassé le niveau de valorisation sur lequel une commission variable de performance a déjà été versée.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent

les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) | | |
|--|---------------------------|-------------|---------------------|
| | SDG | Dépositaire | Autres prestataires |
| Actions Warrants Obligations France – Etranger Forfait 35 €TTC Max. Souscription/Rachat sur OPC 40€ TT Max Marchés à Terme Futures et Options Eurex – Monep- 0.60 €/lot TTC maximum Autres marchés 3€/lot TTC maximum Prélèvement sur chaque transaction | | 100 | |

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les

Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

| | 31/03/2020 | 29/03/2019 |
|--|---------------------|---------------------|
| Actif net en début d'exercice | 1 271 287,93 | 1 120 728,62 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | 90 567,52 | 563 853,96 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -253 554,09 | -340 057,12 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 23 051,49 | 17 543,74 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -32 071,87 | -7 646,80 |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers | 13 925,00 | 2 450,00 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers | -32 930,00 | 0,00 |
| Frais de transaction | -4 181,10 | -2 604,58 |
| Différences de change | 3,18 | 317,98 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -52 466,72 | -63 369,72 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | -120 180,38 | -67 713,66 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | -67 713,66 | -4 343,94 |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers | 20 092,80 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 20 092,80 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -19 240,98 | -19 928,15 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| Actif net en fin d'exercice | 1 024 483,16 | 1 271 287,93 |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

| | Montant | % |
|---|-------------------|--------------|
| ACTIF | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | |
| TOTAL Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | | |
| TOTAL Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Operations contractuelles a l'achat | | |
| TOTAL Operations contractuelles a l'achat | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | |
| Cessions | | |
| TOTAL Cessions | 0,00 | 0,00 |
| Operations contractuelles a la vente | | |
| TOTAL Operations contractuelles a la vente | 0,00 | 0,00 |
| HORS BILAN | | |
| Opérations de couverture | | |
| TOTAL Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | | |
| Indices | 177 760,00 | 17,35 |
| TOTAL Autres opérations | 177 760,00 | 17,35 |

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 69 224,28 | 6,76 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | 0-3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|-----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| Actif | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 69 224,28 | 6,76 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Devise 1 | % | Devise 2 | % | Devise 3 | % | Autre(s) Devise(s) | % |
|--|-----------------|------------|-----------------|----------|-----------------|----------|---------------------------|----------|
| | USD | USD | | | | | | |
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres d'OPC | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 190,70 | 0,02 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

| | 31/03/2020 |
|-------------------------------|-------------------|
| Titres acquis à r m r  | 0,00 |
| Titres pris en pension livr e | 0,00 |
| Titres emprunt s | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

| | 31/03/2020 |
|--|-------------------|
| Instruments financiers donn s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers re us en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

| | ISIN | LIBELLE | 31/03/2020 |
|-----------------------------------|--------------|-------------------|-------------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 188 826,00 |
| | FR0007059787 | GSD MONDE FCP | 16 560,00 |
| | FR0007460951 | GSD PATRIMOINE 3D | 158 956,00 |
| | FR0010591172 | GSD EUROPE 3DEC | 13 310,00 |
| Contrats financiers | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 188 826,00 |

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice | | | | | | |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédits d'impôt unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice | | | | |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 31/03/2020 | 29/03/2019 |
|--|-------------------|-------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | -17 590,10 | -19 681,54 |
| Total | -17 590,10 | -19 681,54 |

| | 31/03/2020 | 29/03/2019 |
|---|-------------------|-------------------|
| C2 PART CAPI PC | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -17 590,10 | -19 681,54 |
| Total | -17 590,10 | -19 681,54 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0 | 0 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | | |
| Montant global des crédits d'impôt | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-1 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-2 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-3 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-4 | 0,00 | 0,00 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|--|---|-----------------|
| | 31/03/2020 | 29/03/2019 |
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | -31 280,79 | 9 004,34 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | -31 280,79 | 9 004,34 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|--|---|-----------------|
| | 31/03/2020 | 29/03/2019 |
| C2 PART CAPI PC | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -31 280,79 | 9 004,34 |
| Total | -31 280,79 | 9 004,34 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0 | 0 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| Date | Part | Actif net | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire € | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) € | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) € | Crédit d'impôt unitaire € | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) € |
|------------|-----------------|--------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/03/2016 | C2 PART CAPI PC | 1 390 599,76 | 13 566,7312 | 102,50 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,13 |
| 31/03/2017 | C2 PART CAPI PC | 3 348 201,12 | 32 474,9079 | 103,10 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1,14 |
| 29/03/2018 | C2 PART CAPI PC | 1 120 728,62 | 10 978,0209 | 102,08 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -2,22 |
| 29/03/2019 | C2 PART CAPI PC | 1 271 287,93 | 13 170,1932 | 96,52 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -0,81 |
| 31/03/2020 | C2 PART CAPI PC | 1 024 483,16 | 11 497,7402 | 89,10 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -4,25 |

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

| | En quantité | En montant |
|--|--------------|-------------|
| C2 PART CAPI PC | | |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice | 964,96920 | 90 567,52 |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice | -2 637,42220 | -253 554,09 |
| Solde net des Souscriptions / Rachats | -1 672,45300 | -162 986,57 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 11 497,74020 | |

COMMISSIONS

| | En montant |
|--|-------------------|
| C2 PART CAPI PC | |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat r troced es | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription r troced es | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat r troced es | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 |

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

| | 31/03/2020 |
|--|------------|
| FR0011136100 C2 PART CAPI PC | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,99 |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 24 626,68 |
| Pourcentage de frais de gestion variables | 0,00 |
| Commissions de surperformance (frais variables) | 0,00 |
| Rétrocessions de frais de gestion | 0,00 |

CREANCES ET DETTES

| | Nature de débit/crédit | 31/03/2020 |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Créances | Coupons et dividendes | 272,00 |
| Total des créances | | 272,00 |
| Dettes | SRD et règlements différés | 7 565,08 |
| Dettes | Frais de gestion | 1 807,14 |
| Total des dettes | | 9 372,22 |
| Total dettes et créances | | -9 100,22 |

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

| | Valeur EUR | % Actif Net |
|--|---------------------|---------------|
| PORTEFEUILLE | 977 866,30 | 95,44 |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 158 328,00 | 15,45 |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES OPC | 819 538,30 | 79,99 |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE | 0,00 | 0,00 |
| CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | 272,00 | 0,03 |
| OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | -9 372,22 | -0,91 |
| CONTRATS FINANCIERS | -13 507,20 | -1,32 |
| OPTIONS | -13 507,20 | -1,32 |
| FUTURES | 0,00 | 0,00 |
| SWAPS | 0,00 | 0,00 |
| BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS | 69 224,28 | 6,76 |
| DISPONIBILITES | 69 224,28 | 6,76 |
| DEPOTS A TERME | 0,00 | 0,00 |
| EMPRUNTS | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES DISPONIBILITES | 0,00 | 0,00 |
| ACHATS A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| VENTES A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET | 1 024 483,16 | 100,00 |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|--|--------|------------------------|---------------------|----------------|
| TOTAL Actions & valeurs assimilées | | | 158 328,00 | 15,45 |
| TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé | | | 158 328,00 | 15,45 |
| TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.) | | | 158 328,00 | 15,45 |
| TOTAL FRANCE | | | 154 976,40 | 15,12 |
| FR0000038531 HF COMPANY | EUR | 700 | 2 310,00 | 0,23 |
| FR0000045072 CREDIT AGRICOLE | EUR | 1 000 | 6 690,00 | 0,65 |
| FR0000051732 ATOS | EUR | 200 | 12 348,00 | 1,21 |
| FR0000073298 IPSOS | EUR | 400 | 7 600,00 | 0,74 |
| FR0000120271 TOTAL | EUR | 400 | 14 156,00 | 1,38 |
| FR0000120628 AXA | EUR | 800 | 12 630,40 | 1,23 |
| FR0000121261 MICHELIN | EUR | 100 | 8 106,00 | 0,79 |
| FR0000125007 SAINT-GOBAIN | EUR | 800 | 17 732,00 | 1,73 |
| FR0000130577 PUBLICIS GROUPE | EUR | 400 | 10 448,00 | 1,02 |
| FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A | EUR | 500 | 13 755,00 | 1,34 |
| FR0000131757 ERAMET | EUR | 200 | 5 824,00 | 0,57 |
| FR0000131906 RENAULT | EUR | 500 | 8 854,00 | 0,86 |
| FR0000133308 ORANGE | EUR | 1 200 | 13 362,00 | 1,30 |
| FR0010411983 SCOR SE REGPT | EUR | 350 | 7 028,00 | 0,69 |
| FR0012435121 ELIS | EUR | 1 000 | 8 640,00 | 0,84 |
| FR0012757854 SPIE | EUR | 600 | 5 493,00 | 0,54 |
| TOTAL ITALIE | | | 3 351,60 | 0,33 |
| IT0003497168 TELECOM ITALIA ORD. | EUR | 9 000 | 3 351,60 | 0,33 |
| TOTAL Titres d'OPC | | | 819 538,30 | 80,00 |
| TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE | | | 819 538,30 | 80,00 |
| TOTAL FRANCE | | | 247 402,00 | 24,15 |
| FR0007059787 GSD MONDE FCP | EUR | 400 | 16 560,00 | 1,62 |
| FR0007460951 GSD PATRIMOINE FCP 3DEC | EUR | 1 400 | 158 956,00 | 15,51 |
| FR0010591172 GSD EUROPE 3DEC | EUR | 1 000 | 13 310,00 | 1,30 |
| FR0013029147 ERAAM PREMIA PART A FCP 3DEC | EUR | 700 | 58 576,00 | 5,72 |
| TOTAL LUXEMBOURG | | | 572 136,30 | 55,85 |

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|--|--------|------------------------|---------------------|----------------|
| LU0616900691 EXANE PLEIADE FUND A EUR C.4D. | EUR | 10 | 114 816,30 | 11,21 |
| LU0641746143 DNCA INVES.MIURI EUR CL.I C.4D | EUR | 1 000 | 113 990,00 | 11,13 |
| LU0893376664 CIGOGN.MA ARBIT.EUR CL.C1 C.4D | EUR | 100 | 101 748,00 | 9,93 |
| LU1495486885 LFIS VIS.UCITS PREMIA M EUR3D | EUR | 100 | 89 347,00 | 8,72 |
| LU1988888852 BDLCM FUNDS DURANDAL CLAS.E 4D | EUR | 1 500 | 152 235,00 | 14,86 |
| TOTAL Contrats financiers | | | -13 507,20 | -1,32 |
| TOTAL Engagements à terme conditionnels | | | -13 507,20 | -1,32 |
| TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé | | | -13 507,20 | -1,32 |
| TOTAL AUTRES PAYS | | | -13 507,20 | -1,32 |
| PXAXJ0P00013 PXA/0420/PUT /4,400. | EUR | -8 | -13 507,20 | -1,32 |

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% | | |
|--|--------------|--------|
| | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% * | | EUR |

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

MONFINANCIER EPARGNE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
GSD GESTION

37, rue de Liège
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

MONFINANCIER EPARGNE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
GSD GESTION

37, rue de Liège
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

Aux porteurs de parts du FCP MONFINANCIER EPARGNE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif MONFINANCIER EPARGNE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30 mars 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

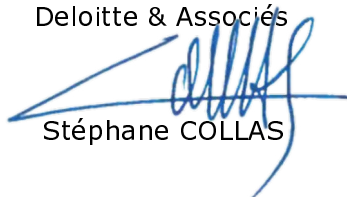
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 13 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Stéphane COLLAS